

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 14342 Numéro SIREN : 821 032 174 Nom ou dénomination : 65-67 CE Topco
--

Ce dépôt a été enregistré le 08/08/2019 sous le numéro de dépôt 86934



20190869342018

DATE DEPOT : 08/08/2019

N° DE DEPOT : 86934

N° GESTION : 2016B14342

N° SIREN : 821032174

DENOMINATION : 65-67 CE Topco

ADRESSE : 23 Rue François 1er 75008 Paris

MILLESIME : 2018

.

Greffes du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

12 AOUT 2019

Sous le N° :

86934

65-67 CE TOPCO

Société par actions simplifiée au capital de 130.001.000 euros

Siège social : 23 rue François 1er – 75008 PARIS

821 032 174 RCS Paris

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

EN DATE DU 28 JUIN 2019

L'an deux mille dix-neuf,

Le vingt-huit juin,

La société **Lys Holding 4 S.à r.l.**, société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, au capital de 12.500 euros, dont le siège social est situé 15, Boulevard Friedrich Wilhelm Raiffeisen, L-2411 Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 149171,

Représentée par Monsieur Victor Nazeem R. AGHA, gérant de catégorie A, et par Monsieur Mathieu VILLAUME ou Monsieur Antonio LONGO, gérant de catégorie B,

Laquelle société est propriétaire de l'intégralité des 1.300.010.000 actions composant le capital social de la société 65-67 CE TOPCO (la "Société"),

A pris des décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- Conventions réglementées.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2018,

approuve le rapport de gestion et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018, tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, et qui font ressortir un bénéfice net comptable de 15.248.678 euros,

donne quitus au Président de sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

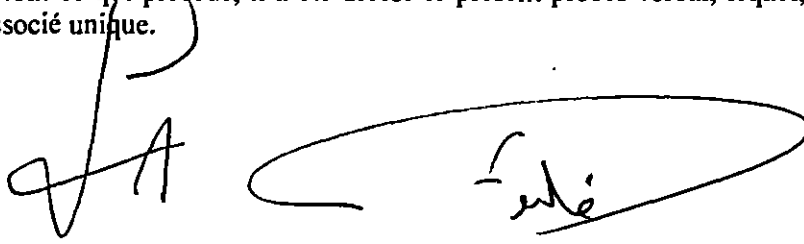
L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2018, décide d'affecter le résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2018, soit un bénéfice net comptable de 15.248.678 euros, intégralement au compte "Report à nouveau" lequel, à l'issue de cette affectation, s'élève à la somme de (41.221.198) euros.

Par ailleurs, l'associé unique prend acte, conformément à l'article 243 *bis* du Code Général des Impôts, que la Société n'a pas distribué de dividendes depuis sa constitution.

TROISIEME DECISION

L'associé unique prend acte qu'au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2018, la Société a conclu une convention réglementée relevant de l'article L. 227-10 du Code de commerce telle que mentionnée en annexe au présent procès-verbal.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel, après lecture, a été signé par l'associé unique.



Lys Holding 4 S.à r.l.

Représentée par Monsieur Victor Nazeem R. AGHA, gérant de catégorie A,
et par Monsieur Mathieu VILLAUME ou Monsieur Antonio LONGO, gérant de catégorie B
Associé Unique



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 88 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 88 60
Site internet : www.kpmg.fr

65-67 CE Topco S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018
65-67 CE Topco S.A.S.
23, rue François 1er - 75008 Paris
Ce rapport contient 22 pages
Référence : VF-19-02-111



KPMG S.A.
Siège social
Tour ECHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

65-67 CE Topco S.A.S.

Siège social : 23, rue François 1er - 75008 Paris
Capital social : € 130 001 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'attention de l'Associé unique de la société 65-67 CE Topco S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 65-67 CE Topco S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2018 s'établit à 233 934 746 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans le paragraphe « Titres de participation » de la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe.

Nos travaux ont notamment consisté à vérifier le caractère approprié des méthodes comptables ci-dessus et à nous assurer de leur correcte application, à analyser la valeur d'utilité retenue en tenant compte en particulier de la valeur recouvrable de l'immeuble détenu, par l'intermédiaire de sa filiale, notamment sur la base des rapports d'évaluation et à vérifier que les notes aux états financiers fournissent une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



65-67 CE Topco S.A.S.
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
28 juin 2019

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 28 juin 2019

KPMG S.A.

Valéry Foussé
Associé

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres Immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage Industriels				
Autres Immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	246 393 195	12 458 449	233 934 746	212 398 889
Créances rattachées aux participations	53 174 562		53 174 562	52 340 393
Autres titres Immobilisés				
Prêts				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	299 567 756	12 458 449	287 109 307	264 739 282
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits Intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	2 385 754		2 385 754	2 371 473
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 473 353		1 473 353	1 774 645
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 859 107		3 859 107	4 146 117
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	303 426 863	12 458 449	290 968 414	268 885 399
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			1 761 673	1 490 393
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	130 001 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-56 469 878	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	15 248 678	-56 469 876
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	88 779 802	-56 468 876
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	202 152 018	325 331 301
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 594	22 974
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	202 188 612	325 354 275
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	290 968 414	268 885 399
(1) Dont à plus d'un an (a)	187 458 801	314 900 000
(1) Dont à moins d'un an (a)	14 729 810	10 454 275
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
Chiffre d'affaires net				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				
Total produits d'exploitation (I)				
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			43 897	592 790
Impôts, taxes et versements assimilés			76	12 319 736
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				
Total charges d'exploitation (II)			43 973	12 912 526
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-43 973	-12 912 526
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			834 169	1 490 393
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			21 535 856	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			22 370 025	1 490 393
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				33 994 305
Intérêts et charges assimilées (4)			7 820 717	11 431 301
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			7 820 717	45 425 607
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			14 549 309	-43 935 214
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			14 505 335	-56 847 740

Compte de résultat (suite)

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-743 343	-377 864
Total des produits (I+II+V+VII)	22 370 025	1 490 393
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7 121 347	57 960 269
BENEFICE OU PERTE	15 248 678	-56 469 876
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	834 169	1 490 393
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	7 820 717	11 431 301

 Faits caractéristiques**Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable**

Une augmentation de capital d'un montant de 130 000 000 € a été réalisée en date du 19/12/2018 et libérée par voie de compensation avec la créance détenue par l'associé unique, suite à des cessions de créances successives intervenues à la même date.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 65-67 CE TOPCO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 290 968 414 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 15 428 678 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 ainsi que par le règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Titres de participation

Les titres de participation sont inscrits à l'actif à leur coût d'acquisition.

Conformément à la réglementation comptable (PCG art. 213-4 et 8, 221-1 et 222-1), la société a choisi de comptabiliser en charges les frais d'acquisition des titres de participation (droit de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes).

La société détient la totalité des titres de la SARL 65-67 CE Holding qui détient elle-même 100 % des titres de la société 65-67 CE PROPCO, société à prépondérance immobilière qui exploite un immeuble majoritairement à usage de bureaux et commerces.

A la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaire des titres est appréciée en fonction de leur valeur d'utilité, déterminée notamment par référence à l'actif net réévalué de la filiale en tenant compte de l'évaluation de l'ensemble immobilier sous-jacent.

Une provision pour dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable.

La dépréciation de 33 994 305 € comptabilisée au 31/12/2017 a été reprise à hauteur de 21 535 856 € au 31/12/2018.

Règles et méthodes comptables

Provisions pour risques et charges

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC 2000-06, sont destinées à couvrir les risques et charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précis, quant à leur objet, mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

Aucune provision n'a été comptabilisée au 31 décembre 2018.

Dettes financières

Les emprunts et autres passifs porteurs d'intérêts sont comptabilisés à leur valeur nominale de remboursement.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Auditeur d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	298 733 587	1 397 058	562 889	299 567 756
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	298 733 587	1 397 058	562 889	299 567 756
ACTIF IMMOBILISE	298 733 587	1 397 058	562 889	299 567 756

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI 65-67 CE PROPCO 75008 PARIS	20 000 000	103 154 630	100,00	4 873 638
SARL 65-67 CE HOLDING 75008 PARIS	100 000	34 208 406	100,00	-2 795 799
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	246 393 195	233 934 746	53 174 562		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 55 560 315 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	53 174 562	1 761 673	51 412 889
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	2 385 754	2 385 754	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	55 560 315	4 147 427	51 412 889
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	1 761 673
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	
Total	1 761 673

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	33 994 305		21 535 856	12 458 449
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
Total	33 994 305		21 535 856	12 458 449
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières			21 535 856	
Exceptionnelles				

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 130 001 000,00 euros décomposé en 1 300 010 000 titres d'une valeur nominale de 0,10 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	10 000	0,10
Titres émis pendant l'exercice	1 300 000 000	0,10
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 300 010 000	0,10

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 29/06/2018.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	-56 469 876
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	-56 469 876
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-56 469 876
Total des affectations	-56 469 876

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2018	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2018
Capital	1 000		130 000 000		130 001 000
Primes d'émission					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale					
Réserves générales					
Réserves réglementées					
Report à Nouveau		-56 469 876	-56 469 876		-56 469 876
Résultat de l'exercice	-56 469 876	56 469 876	15 248 678	-56 469 876	15 248 678
Dividendes					
Subvention d'investissement					
Provisions réglementées					
Total Capitaux Propres	-56 468 876		88 778 802	-56 469 876	88 779 802

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 202 188 612 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)		-		
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)	202 152 018	14 693 217	187 458 801	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 594	36 594		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	202 188 612	14 729 810	187 458 801	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 558 801			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	130 000 000			
(**) Dont envers Groupe et associés				

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	14 693 217
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 594
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	14 723 810

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 7 597 euros

Parties liées

Aucune transaction avec des parties liées n'a été conclue à des conditions anormales de marché au cours de l'exercice.

Résultat et impôts sur les bénéfices

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	
Liés à d'autres éléments	
Déduction extra-comptable à opérer au titre de l'amortissement fiscal des frais d'acquisition des titres de la SARL 65-67 CE Holding	6 417 796
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	6 417 796
C. Déficits reportables	29 739 085
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	11 193 633
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà	

Les déficits reportables correspondent aux déficits déterminés comme si la société était imposée séparément.

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A compter de l'exercice ouvert le 20/06/2016, la société SAS 65-67 CE TOPCO est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS 65-67 CE TOPCO. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

La convention d'intégration fiscale réglant la répartition des impôts au sein de ce groupe prévoit que les charges d'impôts sont calculées et supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale.

Les charges ou économies d'impôts réalisées par la société mère sont définitivement acquises à la société mère, et constatées en charges ou en produits.

L'économie d'impôt liée à l'utilisation des déficits de la filiales intégrée constitue un gain immédiat de l'exercice appréhendé dans le résultat de la société mère.

Le résultat fiscal du groupe au 31/12/2018 est déficitaire pour un montant de < 5 563 234 € >.

Le résultat fiscal de la société au 31/12/2018 déterminé comme si elle était imposée séparément est bénéficiaire pour un montant de 7 181 424 €.

Déficits reportables

	Dans le cadre de l'intégration fiscale	Dans le cadre d'une imposition séparée
(A) - Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	5 369 140	37 920 510
(B) - Déficits imputés		8 181 425
(C) - Déficits reportables (A-B)	5 369 140	29 739 085
(D) - Déficits nés au titre de l'exercice	5 563 234	
(E) - Total des déficits restant à reporter (C+D)	10 932 374	29 739 085

Option pour le mécanisme d'imputation du déficit sur une base élargie

Les sociétés SARL 65-67 CE holding et SCI 65-67 CE Propco étaient membres d'un même groupe d'intégration dont la société SARL 65-67 CE Holding était la société mère.

Dans le cadre de la constitution du nouveau groupe d'intégration fiscale, le bénéfice du mécanisme d'imputation sur une base élargie a été sollicité (art. 223 I, 5 du CGI).

Le déficit d'ensemble de l'ancien groupe constitué par les sociétés SARL 65-67 CE Holding et SCI 65-67 CE Propco, constaté au 31/12/2016 est conservé par la SARL 65-67 CE Holding et pourra être imputé sur les bénéfices réalisés par les sociétés SARL 65-67 CE Holding et SCI 65-67 CE Propco.

Autres informations

Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

Comparabilité des comptes

L'exercice précédent ayant une durée exceptionnelle de 18 mois, la comparabilité des comptes n'est pas pertinente.